

1^{res}

Dernière minute !

Suite au succès rencontré, les assises se déplacent à l'espace Tapis Rouge - Paris 10^e
Pour plus de renseignements, contacter Céline Gaonach au 01 40 21 72 11

Assises nationales de l'aide à domicile

300 participants déjà inscrits !

Mercredi 22 septembre

13H00. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14H00. OUVERTURE DES ASSISES PAR LUC BROUSSY, directeur de publication du *Journal du Domicile & des Services à la Personne*

ALLOCUTION DE NORA BERRA,
Secrétaire d'Etat aux aînés

Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des départements de France
Danièle Karniewicz, présidente de la CNAV

14H45. LA LOI BORLOO, 5 ANS APRÈS : LA QUALITÉ DE SERVICE, DES PAROLES AUX ACTES

« La proclamation de la qualité est dans ce monde la chose la plus répandue : elle prolifère. » C'est ce qu'a constaté l'Igas, non sans ironie, dans un récent rapport sur « Les conditions de la qualité des services d'aide à domicile pour les personnes âgées. » Entre les beaux discours et la réalité, que cache réellement cette notion de qualité de services ? Que mettent en place les acteurs ? Comment évaluer et contrôler efficacement la qualité de service ?

Bruno Arbouet, directeur général de l'Agence nationale des services à la personne

Commentaires et réactions :

Maxime Aiach, président de la FESP
André Flageul, président d'UNA

BULLETIN D'INSCRIPTION en page 2

Jeudi 23 septembre

9H30. RÉUNIONS EN ATELIERS

Atelier n°1 – Faut-il des services spécifiques pour les personnes handicapées ?

Christine Dupré, présidente de l'Association des directeurs de MDPH
Philippe Calmette, directeur général de la FEGAPEI
David Causse, coordonnateur du pôle santé-social, directeur du service sanitaire de la FEHAP
Rapporteur : **Patrick Rothkegel**, directeur général d'HANDEO

Atelier n°2 – Le nouveau défi de la prise en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées

Claude Nevens, président de l'ARESSAD
Alix Torrès, directeur associé de ASSIDOM
Rapporteur : **Serge Bizouerne**, PDG de DOMPLUS

11H00. PAUSE

11H30. L'APPORT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Si le facteur humain est irremplaçable, la technologie entre désormais au domicile des personnes en perte d'autonomie. Au-delà de l'opposition stérile entre homme et machine, comment utiliser aujourd'hui les nouvelles technologies pour une meilleure prise en charge ?

Martin Vial, directeur général du Groupe Europ Assistance
Pr **Alain Franco**, rapporteur de la mission « Vivre chez soi »

15H45. LES PRESTATIONS DÉLIVRÉES RÉPONDENT-ELLES VRAIMENT À LA DEMANDE ?

Le gouvernement a confié au printemps à la CNSA la mission d'analyser le contenu des interventions à domicile et de réfléchir à l'élaboration et à l'évaluation des plans d'aide. Que ressort-il de cette réflexion ? Quelle est la vision des départements sur les prestations délivrées ?

Jean-Marie Rolland, président du conseil général de l'Yonne, député UMP
Commentaires et réactions :

Michel Tanfin, président de l'UNADMR
Jean de Gaullier, président d'Adessa À Domicile

16H45. PAUSE

17H15. TARIFICATION DES SERVICES À DOMICILE : DU TARIF HORAIRE À LA DOTATION GLOBALE ?

L'ancienne tarification horaire a vécu ! Tous admettent son inadéquation et son iniquité. Mais comment inventer un nouveau mode de tarification prenant en compte l'ensemble des critères pertinents ? C'est à quoi a réfléchi l'ADF avec les associations gestionnaires.

Jean-Pierre Hardy, responsable de l'action sociale à l'ADF
Emmanuel Verny, directeur général d'UNA
Commentaires et réactions :

Dominique Lery, co-fondatrice associée d'Adhap Services
Evelyne Marion, conseillère territoriale en charge des SAP à l'APF

18H30. FIN DE LA JOURNÉE

12H30. DÉJEUNER

14H00. Fabrice Heyriès, directeur général de la cohésion sociale

14H15. L'IMPPLICATION DES COMMUNES DANS L'AIDE À DOMICILE
Patrick Kanner, président de l'Union nationale des CCAS

14H30. RESTITUTION DES ATELIERS PAR :
Patrick Rothkegel, directeur général d'HANDEO
Serge Bizouerne, PDG de DOMPLUS

14H50. L'AIDE À DOMICILE VUE PAR LES FRANÇAIS : RÉSULTATS DU SONDAGE TNS Sofres - MONDIAL ASSISTANCE - le Parisien - le Journal du Domicile & des Services à la Personne

Présentation et commentaires :
Alexandra Echkenazi, reporter au Parisien/Aujourd'hui en France
Frédéric Chassagne de la TNS-Sofres
Réactions :
Alain Mergier, sociologue, directeur de l'Institut Wei

15H20. PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE : EST-CE VRAIMENT POSSIBLE ?
Marie-Béatrice Levaux, présidente de la FEPEM

15H40. L'IMPORTANCE DE LA FORMATION
Thierry Dez, directeur général d'UNIFORMATION

16H00. FIN DES ASSISES

vous convient aux

1^{res} Assises nationales de l'aide à domicile

22 & 23 septembre

Espace Tapis Rouge à Paris 10^e

Dernière minute !
Suite au succès rencontré,
les assises se déplacent
à l'espace Tapis Rouge

Pour plus de renseignements,
contacter Céline Gaonach
au 01 40 21 72 11

300 participants déjà inscrits !



© Accent - Fotolia.com

Public visé : les responsables et gestionnaires de structures de service d'aide et de maintien à domicile

Objectif de la formation : Maîtriser les enjeux et les applications de la réglementation et de l'actualité dans le secteur du maintien à domicile.



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au 01 40 21 07 36 ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

- Je m'inscris aux 1^{es} Assises nationales de l'aide à domicile qui auront lieu les 22 et 23 septembre 2010 à l'espace Tapis Rouge à Paris 10^e, et adresse un chèque (ou un mandat administratif) d'un montant de 100 euros à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription et la facture correspondante (valant convention de formation).

N° d'agrément au titre de la formation professionnelle : **11753424075**

Formation de deux jours - 14h00

Conditions d'annulation sur demande

Je souhaite participer le 23 septembre 2010

- à l'atelier n°1 à l'atelier n°2

- Je souhaite également recevoir des « fiches congrès » SNCF (20 % de réduction). Quantité :

Rens. : Céline Gaonach - 01 40 21 72 11 - celine.gaonach@ehpa.fr

Nom/prénom du participant

i/09

Mme M.

Fonction :

E-mail :

Adresse de facturation

Nom de l'établissement :

Adresse :

.....

Tél. : Fax :

E-mail :